



Direction des finances et de la commande publique

Service Commande Publique

Objet : Marché 202609 : Mise à disposition de plusieurs espaces sportifs et ludiques temporaires pour les animations de l'été 2026

Déclaration sans suite du Lot 3 : Structures gonflables terrestres

Décision SMP2026-003 portant déclaration sans suite

Mise à disposition de plusieurs espaces sportifs et ludiques temporaires pour les animations de l'été 2026

Lot 3 : Structures gonflables terrestres

Lot passé en procédure adaptée (MAPA)

L'acheteur,

Vu l'article R-2185-1 du code de la commande publique,

Article 1 : Décide de déclarer sans suite le Lot 3 : Structures gonflables terrestres.

La déclaration sans suite est prononcée au motif d'infraction de la procédure : aucune offre n'a été déposée dans les délais prescrits.

Une procédure sans publicité ni mise en concurrence va être lancée.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative.

Le Premier adjoint
Délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au transport et aux Mobilités aux Grandes écoles et à l'Enseignement supérieur.

Stéphane GOMEZ



Stephane GOMEZ
1er Adjoint délégué aux
Finances et Marchés Publics
9 janv. 2026

Toute correspondance doit être adressée à

Madame la Maire
Hôtel de Ville - Place de la Nation
CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin Cedex

Tel : 04 72 04 80 80 - www.vaulx-en-velin.net Ville de Vaulx-en-Velin (Rhône) - V_MAR_2601004

Envoyé en préfecture le 12/01/2026

Reçu en préfecture le 12/01/2026

Publié le

S²LO

ID : 069-216902569-20260112-V_MAR_2601004-CC